



Chargé(e) de Mission « Référent régies et comptabilité »

Rejoignez une collectivité à taille humaine

Présentation du poste

Placé(e) sous l'autorité de la responsable 'Comptabilité' au sein de la Direction des Finances et de l'Observatoire fiscal, le/la chargé(e) de mission 'référent régies et comptabilité' assure le pilotage, la coordination et le contrôle de l'ensemble des régies de recettes et d'avances de la communauté d'agglomération. Il/elle veille à la conformité réglementaire, accompagne les services dans la gestion de leurs régies, joue un rôle d'expertise et de conseil, réalise des points d'étape réguliers, de manière autonome et est force de proposition pour sa hiérarchie.

En soutien à sa responsable, il/elle contrôle les opérations comptables et financières de L'EPCI et veille à la bonne application et à la qualité de l'exécution comptable.

Missions

- ✓ Assurer le traitement comptable et le suivi de l'exécution budgétaire des régies d'avances et de recettes : réalise les écritures comptables relatives aux différentes régies de la collectivité, assure le traitement des impayés, reconstitue par mandatement les régies d'avances et émission des titres des régies de recettes
- ✓ Assurer le conseil, le suivi réglementaire et comptables des régies d'avances et de recettes : assure le rôle de référent technique et juridique sur l'ensemble des régies de la collectivité, assure une mission de conseil auprès des régisseurs d'avances et de recettes, participe au contrôle de cohérence et prépare les contrôles sur place en lien avec le comptable public.
- ✓ Animer le réseau des régisseurs : informe, conseille et anime le réseau des régisseurs, élabore des procédures internes et guides à l'intention des régisseurs
- ✓ Veiller à la mise en conformité avec les réglementations en vigueur : assure une veille sur les changements réglementaires, rédige les actes réglementaires et assure leur transmission au comptable public
- ✓ Mettre en œuvre des outils de suivi et de pilotage : assure un suivi des régies dans un tableau de bord centralisé

- ✓ Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue (sécurisation, dématérialisation, modernisation des moyens de paiement...) en lien avec les régisseurs et les services facturations
- ✓ Contrôler les opérations comptables et financières de l'EPCI : veille à la bonne application et à la qualité de l'exécution comptable en soutien à sa responsable.
- ✓ Assurer le remplacement en cas d'absence de la responsable comptabilité

Savoirs :

- ✓ Connaissance approfondie du cadre réglementaire de la comptabilité publique et des procédures budgétaires
- ✓ Connaissance approfondie des règles de fonctionnement des régies d'avances et de recettes
- ✓ Maîtrise du fonctionnement des collectivités territoriales et des services publics locaux
- ✓ Droit administratif applicable aux collectivités locales

Savoir-faire :

- ✓ Compréhension des documents juridiques
- ✓ Maîtrise du logiciel financier CIRIL et des outils bureautiques
- ✓ Conduite du changement et accompagnement des services
- ✓ Management d'équipe, aptitude à animer des réunions
- ✓ Aisance rédactionnelle
- ✓ Capacité d'analyse et de synthèse

Savoir-être

- ✓ Discrétion et rigueur
- ✓ Adaptabilité relationnelle et capacité à travailler en équipe

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Travail à temps complet

CONDITIONS

- Chargé(e) de mission
- Catégorie B / C
- Diplôme supérieur en Finance, Comptabilité, ou équivalent.
- Formation continue en gestion comptabilité et en management.
- Logiciels métiers (CIRIL) + bureautiques
- Poste à pourvoir le 1^{er} février 2025

Eléments de la rémunération

En fonction du traitement indiciaire de l'échelon du grade de rédacteur. A cette rémunération de base s'ajoute une indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise part fixe de 400€ bruts mensuels pour un agent de catégorie B ou 300€ bruts mensuels pour un agent de catégorie C

ainsi qu'une prime annuelle part variable liée à l'assiduité de 350 € bruts au taux maximum et part variable liée à l'implication professionnelle de 300 € bruts au taux maximum.

Il est octroyé une participation mensuelle brute de l'employeur de 20 € pour la complémentaire santé et 10 € pour la prévoyance conditionnée à la labellisation du contrat.

CANDIDATURE

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de préférence par courriel à recrutement@agglohm.net, jusqu'à la date limite de réception fixée au 13 janvier 2025 à 17 heures.

Adresse postale : 22 avenue du 3^{ème} Millénaire – 34630 SAINT-THIBERY – 04 99 47 48 49

Sur les conditions de recrutement : Service recrutement : 04 30 23 97 04

Le dossier de candidature doit comporter une lettre de candidature portant sur la connaissance du poste, les compétences et les motivations de la candidate ou du candidat ainsi qu'un curriculum vitae synthétisant sa formation, ses connaissances, ses qualités et ses expériences en lien avec le poste proposé.

Les dossiers feront l'objet d'un examen de la part des directions concernées au regard notamment de la formation suivie et de l'expérience professionnelle acquise. Elles proposeront à M. le Président une présélection de candidates et candidats convoqués à un ou plusieurs entretiens de recrutement conduits par au moins deux personnes représentant l'autorité territoriale, ensemble ou séparément.